

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Excusés : Mmes RENAULT M. BOUET E. Mrs LANDREAU P. PLUMELEUR D. CHARRON X. ROTUREAU F.

### AMÉNAGEMENT COUR DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Après la réalisation de l'enduit définitif par l'entreprise BOUCHET TP, il a été constaté une fuite d'eau sous l'enrobé. Celle-ci serait due à la vétusté d'une canalisation en fonte du réseau d'eau potable. Il reste à installer une table de tennis de table sur la pelouse, et la pose d'un jeu de Marelle sur la cour.

### COMMISSION BÂTIMENTS

A la salle des fêtes, l'entreprise Jean-Louis MARTINEAU a remplacé les menuiseries extérieures pour un montant de 11077 euros HT. Concernant l'église, la toile restaurée du retable nord est enfin remise en place sous l'œil expert de Mr Etienne VAQUET, conservateur des Antiquités et Objets d'Arts. Après l'installation de l'échafaudage, l'entreprise COTTENCEAU interviendra pour changer quelques pierres de la corniche du clocher et la Société BODET repositionnera le cadran de l'horloge.

Des dégradations ont été commises au lavoir et sur des mobiliers urbains, le remboursement des frais de réparations seront réclamés aux familles des auteurs de ces méfaits, qui les ont d'ailleurs reconnus.

### URBANISME

Le cabinet Architecture Fardin chargé de la maîtrise d'œuvre pour les lotissements « Village Les Tilleuls » et « Village Les Pierres Plates » transmettra les avant-projets sommaires pour la prochaine réunion.

Pour préparer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), la mise en séparatif du réseau assainissement rues du Calvaire, de la Chapelle et François Guérif nécessite un repérage des raccordements d'une cinquantaine d'habitations. Mr Philippe LEGRAS (chargé de la maîtrise d'œuvre de ce projet) et Mr Jacques SÉGUINEAU rencontreront les habitants dans les prochains jours.

### ZONE D'ACTIVITÉ LA PROMENADE

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande de permis de construire déposée par la SCI GETROIS en vue de l'extension de 728 m<sup>2</sup> de l'atelier FROGA/HYGIPROTEC. Monsieur Dominique RETAILLEAU a fait part de son intention d'acquérir une parcelle auprès de la Communauté de Communes du Bocage pour un projet de construction.

### REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a fixé la redevance d'assainissement à 1.20 € / m<sup>3</sup> d'eau consommée pour l'année 2013. En ce qui concerne la redevance minimale d'assainissement, le conseil municipal a reconduit le volume forfaitaire à 30 m<sup>3</sup> par an et habitant.

### CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE FRANÇOIS DENECHERE

Le conseil municipal a pris connaissance de la demande de l'OGEC relative à la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école dans le cadre du contrat d'association. Au 1<sup>er</sup> septembre 2012, l'école comptait 136 enfants inscrits dont 2 domiciliés hors commune. Le conseil a décidé d'attribuer le même forfait que l'an dernier à savoir 67 404 euros soit 503.01 euros par élève des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune.

## LOYER BOULANGERIE-ÉPICERIE 2013

Le loyer mensuel du bâtiment à usage boulangerie-épicerie est porté à 339.96 euros HT pour l'année 2013, celui-ci a fait l'objet d'une actualisation suivant l'indice du coût de la construction.

## LOCATION SALLE DU STADE ET FOYER DU 3° ÂGE

Pour 2013, le tarif de location de la salle du stade et du foyer du 3° âge est porté à 90 euros. Pour une location sur plusieurs jours, il sera appliqué ce même tarif par jour. De plus, les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs. Il est rappelé que la salle du stade se loue uniquement sur la période de mai à septembre inclus et la salle du foyer du 3° âge les week-ends et jours fériés.

## LOCATION SALLE DES FÊTES

Les conditions et tarifs de location pour 2013 sont fixés comme suit:

• Noces	<b>210 €</b>
• Noces – location sur 2 jours	<b>260 €</b>
• Repas ou soirée familial	<b>160 €</b>
• Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	<b>210 €</b>
• Vin d'honneur, réunions	<b>90 €</b>
• Réunion familiale après sépulture	<b>35 €</b>
• Forfait annuel pour toute association plainaise utilisant régulièrement la salle à des fins sportives ou semi-sportives (gym, danse, détente, etc...)	<b>gratuit</b>
• Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	<b>150 €</b>
- commerces locaux	<b>100 €</b>

Les utilisateurs doivent régler la location le jour de la remise des clefs.

## LOCATION SALLE MULTISPORTS

Pour 2013, le conseil reconduit les tarifs de location appliqués en 2012, allant de 150 à 260 euros comprenant ou non la mise en place des tapis de protection (400 m<sup>2</sup>) et avec ou sans chauffage.

## DIVERS

- Vœux du Maire : Le dimanche 6 janvier, à la salle des fêtes, à partir de 11 H 45, Monsieur le maire présentera ses vœux à l'ensemble de la population.

- Cérémonie du 11 novembre : Monsieur le Maire remercie l'équipe chargée de la ,préparation, et souligne la présence des enfants et de leurs parents et du directeur de l'Ecole François Denéchère.

- Recensement INSEE : Les opérations de recensement de la population débiteront le 17 janvier et se poursuivront jusqu'au 18 février 2013

*Prochaines réunions : le 18 décembre et le 22 janvier 2013*